

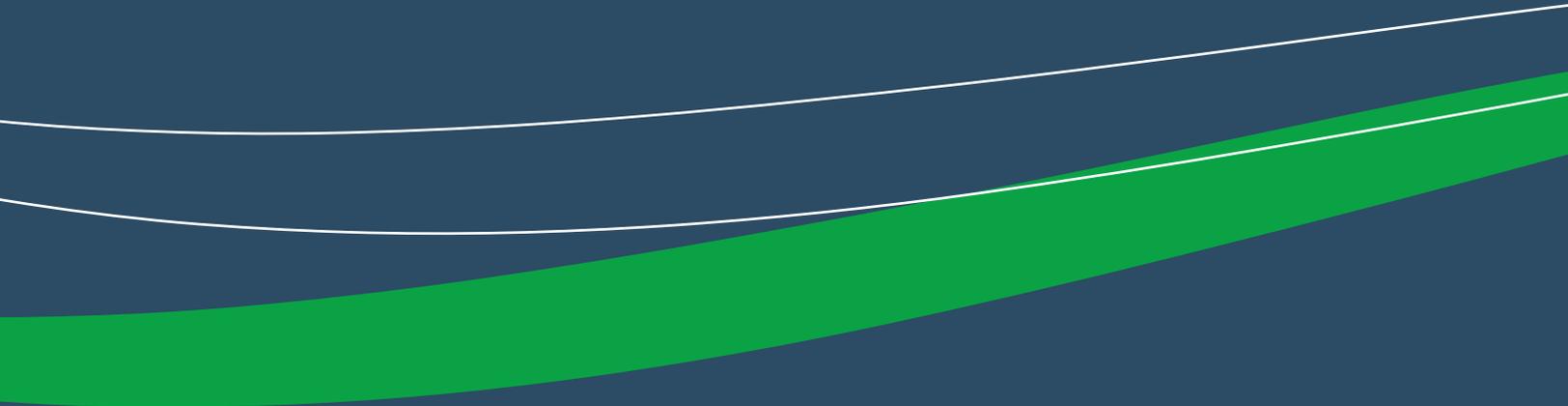


ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

Rapport annuel 2022

Référence
en gestion municipale



Rédaction : équipe ADMQ

Dans le présent document, le genre masculin désigne autant les femmes que les hommes.

© Association des directeurs municipaux du Québec | 2023

Table des matières

Message de la présidente	2
Message du directeur général	3
À propos de l'ADMQ	4
Planification stratégique	6
Profil des membres	8
Gouvernance	10
Programme de formation et de perfectionnement	15
Services aux membres	16
Publications	17
Congrès annuel	18
Colloques de zone	20
Activités de représentation	21



Mot de la présidente

Depuis 83 ans, l'ADMQ est la référence pour les gestionnaires municipaux. Dans la dernière année, notre membership a augmenté de 4%, et nous en sommes très fiers. Merci de faire partie de la plus grande association de directeurs généraux, greffiers et trésoriers au Québec!

Nous avons à cœur la réussite de notre mission. Pour ce faire, nous avons travaillé toute l'année afin d'accomplir les actions suivantes.

Accompagner les membres dans le développement de leurs compétences professionnelles

Nous avons présenté plus de 50 formations dans la dernière année, en plus du programme en ligne qui conduit à la certification de Directeur municipal agréé, du microprogramme de trois cours avec l'ENAP et de toutes les formations enregistrées. Qui plus est, les membres réguliers ont accès à la bibliothèque virtuelle proposant 400 outils, fiches pratiques, modèles et documents utiles dans le cadre de leur fonction.

Soutenir les membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue

Les membres peuvent compter sur l'équipe expérimentée en gestion municipale, composée de quatre anciennes directrices générales possédant entre sept et trente ans d'expérience, pour les guider, les accompagner et leur fournir des réponses utiles dans leur travail. À cet égard, l'ADMQ a recensé près de 2 000 demandes d'aide technique et de soutien cette année!

Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales

L'ADMQ a mis en place quelques chantiers importants ces derniers mois en vue de proposer des possibilités d'amélioration dans l'organisation du travail des directeurs généraux ainsi que des greffiers-trésoriers. Ces différentes études et analyses permettront de produire, en 2023, un rapport comprenant des recommandations et des pistes de solution. Nous avons entre autres réalisé :

- Une étude sur le travail de la présidence d'élections;
- Une étude sur la valorisation du travail du DGGT en collaboration avec Gérard Divay, professeur associé à l'ENAP, et l'ADGMQ;
- Une analyse d'articles de lois archaïques ou inapplicables sous le *Code municipal*;
- Une analyse comparative entre le *Code municipal (CM)* et la *Loi sur les cités et villes (LCV)*;
- Une analyse de l'ensemble des modifications législatives et réglementaires depuis 2018 affectant le travail des gestionnaires municipaux;
- Une analyse des obligations de validations par le responsable de la gestion contractuelle.

Par ailleurs, avec les nombreux départs à la retraite, nous pensons qu'il reste primordial de valoriser notre profession, qui est peu connue du grand public et ne découle d'aucun parcours scolaire particulier. Nous y travaillerons au cours des mois à venir avec différents partenaires.

Finalement, je remercie l'ensemble des membres pour leur confiance envers notre équipe. Celle-ci est fière de pouvoir collaborer et de faire cheminer d'importants projets pour l'ADMQ en plus de mettre tout en œuvre pour livrer la prochaine planification stratégique 2022-2024.

Sophie Antaya
Présidente

Mot du directeur général

L'année 2022 a été marquée par deux grands retours à l'ADMQ : le congrès en présentiel et les colloques de zone.

Le congrès était de retour au Centre des congrès de Québec pour sa 81^e édition. Quel privilège de pouvoir se réunir de nouveau pour se former et échanger!

Quel plaisir également de voir le retour des colloques de zone! En septembre et octobre derniers, ce sont 17 colloques de formation qui ont eu lieu dans l'ensemble des régions du Québec. Nous sommes fiers de cette réalisation et de notre présence auprès de vous en région qui a permis de former sur de nombreux sujets d'actualité plus de 650 gestionnaires municipaux.

Sur un tout autre sujet, vous savez que la gestion contractuelle est un dossier complexe encadré par de nombreuses règles qui ont apporté leur lot de modifications ces dernières années. De plus, l'Autorité des marchés publics (AMP) peut être amenée à enquêter sur les processus et l'octroi de contrats dans les municipalités. Compte tenu des récentes recommandations de l'AMP, de l'envergure de ce dossier et du processus exigeant qui en découle, notre équipe est fière de rendre disponible, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une importante formation d'une journée qui sera proposée de façon récurrente jusqu'en 2024. J'invite toute personne ayant une responsabilité dans l'octroi de contrats à y participer.

L'année 2022 a aussi permis d'offrir gratuitement la formation ABC/DG à tous les membres ayant entre zéro et trois ans d'expérience. Ainsi, 108 personnes ont été formées au cours de la dernière année, pour un total de 435 depuis la première cohorte en novembre 2019. De plus, deux volets supplémentaires de cette formation sont maintenant accessibles, soit les niveaux intermédiaire et avancé.

Par ailleurs, le soutien aux gestionnaires municipaux des communautés anglophones s'est poursuivi au cours de l'année, en collaboration avec le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. Ce partenariat permet d'offrir des formations, un soutien technique et des outils adaptés à ces gestionnaires.

Enfin, félicitations aux 16 membres qui ont reçu leur certification de Directeur municipal agréé (DMA) durant la dernière année. Lancé en 2013, cet important programme de formation en ligne, unique au Québec et spécialement conçu pour former les gestionnaires municipaux, a déjà permis à 150 personnes de porter fièrement le titre de DMA et, surtout, d'obtenir des connaissances précieuses dans le cadre de leur fonction.

Au nom de l'équipe, merci à tous les membres et aux partenaires de l'Association pour votre confiance renouvelée, année après année.

Marc-André Pâlin
Directeur général



À propos de l'ADMQ

Depuis 83 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 242 membres répartis dans 918 municipalités locales, MRC et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

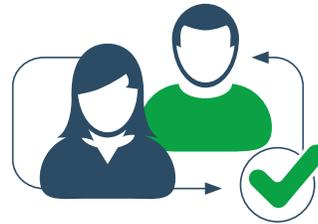
L'ADMQ, c'est

1 242
membres

Mission

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit :

- Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.
- Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue.
- Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.



Valeurs

- Collaboration
- Engagement
- Satisfaction des membres

Vision

Être positionné, auprès de ses membres, des instances politiques, des autorités municipales et de l'appareil gouvernemental, comme un partenaire incontournable pour le développement, l'avancement et la valorisation de la profession de gestionnaires municipaux.

Services offerts par l'ADMQ

Un soutien personnalisé

Tous les membres réguliers peuvent communiquer avec l'équipe dédiée et expérimentée en gestion municipale de l'ADMQ pour être guidés et accompagnés, et pour obtenir des réponses aux différentes interrogations dans le cadre de leur fonction. Les membres réguliers qui ont choisi de souscrire à l'assurance professionnelle bénéficient d'un soutien complémentaire, qui comprend une assurance juridique, un programme d'aide aux membres ainsi qu'un service de coaching téléphonique.

Un soutien personnalisé aux gestionnaires municipaux des communautés d'expression anglaise est également disponible.

Un leader en formation pour les gestionnaires municipaux

Une vaste gamme de formations concernant différents sujets est offerte tout au long de l'année. Que ce soit de la formation en ligne, en salle, sur demande, en classe virtuelle ou des capsules vidéos, l'ADMQ s'assure de préparer des formations qui répondent aux besoins des membres, selon l'actualité. Les formations sont offertes, pour les membres de l'ADMQ, à des prix très avantageux et compétitifs sur le marché des formations municipales.

Le programme de formation en ligne pour devenir Directeur municipal agréé (DMA) est unique au Québec! Il a été développé exclusivement pour les gestionnaires municipaux et a pour but d'uniformiser les pratiques de gestion municipale.



En collaboration avec l'ENAP, un microprogramme de deuxième cycle en gestion municipale conçu sur mesure pour les gestionnaires municipaux est offert.

Des documents de travail types

L'ADMQ prépare avec ses partenaires divers documents (fiches techniques et pratiques, guides, modèles de résolutions, etc.) pour outiller ses membres dans l'exercice de leur fonction, ce qui leur permet d'avoir accès à une vaste bibliothèque virtuelle dans l'Espace membre. Puisqu'elle est régulièrement mise à jour, les membres peuvent obtenir des documents actualisés, tels que le calendrier des obligations municipales, le coffre à outils pour tout savoir sur le fonctionnement des séances du conseil municipal et le tableau de procédure applicable par catégories de contrats municipaux.

Des occasions de réseautage

Le congrès annuel de l'ADMQ, le plus grand rassemblement de gestionnaires municipaux du Québec, est devenu un événement incontournable. En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, il propose une programmation riche composée de conférences et de moments dédiés au réseautage. Une occasion unique de partager ses astuces et ses bons coups entre collègues!

De plus, un colloque annuel permettant de réunir les membres d'une même zone est tenu dans chaque région du Québec.

De l'information sur l'actualité municipale

L'ADMQ informe les directeurs généraux des derniers développements du monde municipal grâce à des bulletins électroniques (bulletin juridique *Mini-Scribe* et *Membres en direct*) et au magazine *Scribe*, la source de référence des gestionnaires municipaux au Québec. De plus, les infolettres envoyées sporadiquement donnent rapidement l'information dont les gestionnaires municipaux ont besoin concernant les dossiers d'actualité.

Une représentation des intérêts

L'ADMQ est présente sur différents comités techniques pour conseiller les organisations et les ministères au sujet des impacts, sur l'administration municipale, des décisions entourant les projets de loi et de règlement.

Planification stratégique

L'ADMQ a déployé sa nouvelle planification stratégique pour les années 2022 à 2024. À la lumière de l'analyse diagnostique et des consultations qui l'ont alimentée, une vision actualisée a été présentée de manière à pouvoir définir et soutenir les prochaines orientations stratégiques pour les trois ans à venir.

Quatre orientations stratégiques qui contribueront à matérialiser la vision et à atteindre les objectifs stratégiques ont été retenues et seront mises en œuvre durant cette planification.

1

Soutenir et stimuler le développement professionnel des gestionnaires municipaux

Au fil des ans, l'ADMQ a toujours cherché à se distinguer par la qualité de son offre de services aux membres, entre autres en ce qui concerne le volet formation. Cependant, le milieu des gestionnaires municipaux vit de nombreux enjeux : fort taux de roulement, arrivée massive de nouveaux gestionnaires, manque de reconnaissance, méconnaissance du rôle d'un gestionnaire municipal, organisation du travail, etc. De manière à bien outiller ses membres pour qu'ils puissent y faire face, l'ADMQ doit demeurer proactive quant à son offre de formation et se montrer à l'écoute des besoins de ses membres. Elle continuera ainsi à proposer des services adéquats et à soutenir et stimuler le développement professionnel des gestionnaires municipaux.

2

Valoriser la profession et contribuer à son rayonnement

Sur ce point, l'ADMQ compte travailler en continuité avec la dernière planification stratégique. Depuis plusieurs années, l'enjeu de la valorisation de la profession semble omniprésent. Différentes actions ont déjà été entreprises, mais force est d'admettre qu'il reste encore du travail. C'est en fait auprès de tout l'écosystème municipal que l'on se doit d'agir, notamment pour expliquer le rôle et le mandat d'un gestionnaire municipal, contribuer à valoriser cette fonction et faire reconnaître l'importance de la formation. En travaillant à valoriser et à faire rayonner la profession, l'ADMQ solidifiera les liens qui l'unissent à ses membres. À long terme, cela aura une incidence sur leur fidélisation, leur sentiment d'appartenance à l'ADMQ et leur intérêt à s'impliquer davantage.

3

Renforcer le pouvoir d'influence et de représentation de l'organisation

Au cours des dernières années, l'ADMQ a investi le temps nécessaire pour créer des alliances ou des partenariats, et participer à divers projets et tables de consultation visant à faire progresser ou à défendre la profession. Ainsi, l'ADMQ a pu faire entendre la voix de ses membres et se positionner comme une organisation dynamique et engagée. De plus, l'importance de son membership la place dans une excellente posture afin de renforcer davantage son pouvoir d'influence et de représentation. L'organisation se doit de poursuivre en ce sens, tout en choisissant les bons projets à porter et l'attitude à adopter dans ce vaste écosystème.

4

Améliorer l'efficacité stratégique et opérationnelle de l'organisation

L'ADMQ a vécu des changements au sein de ses structures de gouvernance et opérationnelle au cours des dernières années. Des changements bénéfiques qui amènent de nouvelles occasions à saisir. Le temps est propice à l'amélioration de l'efficacité stratégique et opérationnelle de l'organisation. Implanter des processus de collectes d'information, revoir nos stratégies de développement des affaires, encourager une culture centrée sur l'évolution... Cela permettra à l'ADMQ d'assumer pleinement son leadership et de mobiliser l'équipe autour d'une vision commune pour assurer la croissance de l'organisation.

Profil des membres

Fonctions, population et gestion



En 2022, l'ADMQ comptait

1242

membres



provenant de

918



municipalités locales, MRC
et régions intermunicipales

réparties dans

17

 zones,

lesquelles couvrent l'ensemble
du territoire québécois.

1129

membres réguliers

12

 membres
DMA

85

 membres
formation

16

 membres
retraités

93%



des membres travaillaient
dans des municipalités locales.

Répartition des membres

857

Nombre de municipalités

30

Nombre de MRC

31

Nombre de régions

Ce qui signifie

89 %

5 000 habitants et moins sont membres de l'ADMQ¹.

¹ Répertoire des municipalités du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Concernant la fonction,

81 %

des membres occupent le poste de directeur général ou de greffier-trésorier, ou encore cumulent les deux responsabilités, et 19 % agissent à titre de directeur général adjoint, greffier adjoint et/ou trésorier adjoint.

Les membres se répartissent de la façon suivante :



49 %

Moins de 1 000 habitants

25 %

Entre 1 001 et 2 000 habitants

13 %

Entre 2 001 et 3 000 habitants

5 %

Entre 3 001 et 4 000 habitants

3 %

Entre 4 001 et 5 000 habitants

4 %

Entre 5 001 et 10 000 habitants

1 %

10 001 habitants et plus

La répartition des membres de l'ADMQ selon le sexe nous apprend que



71 %

sont des femmes

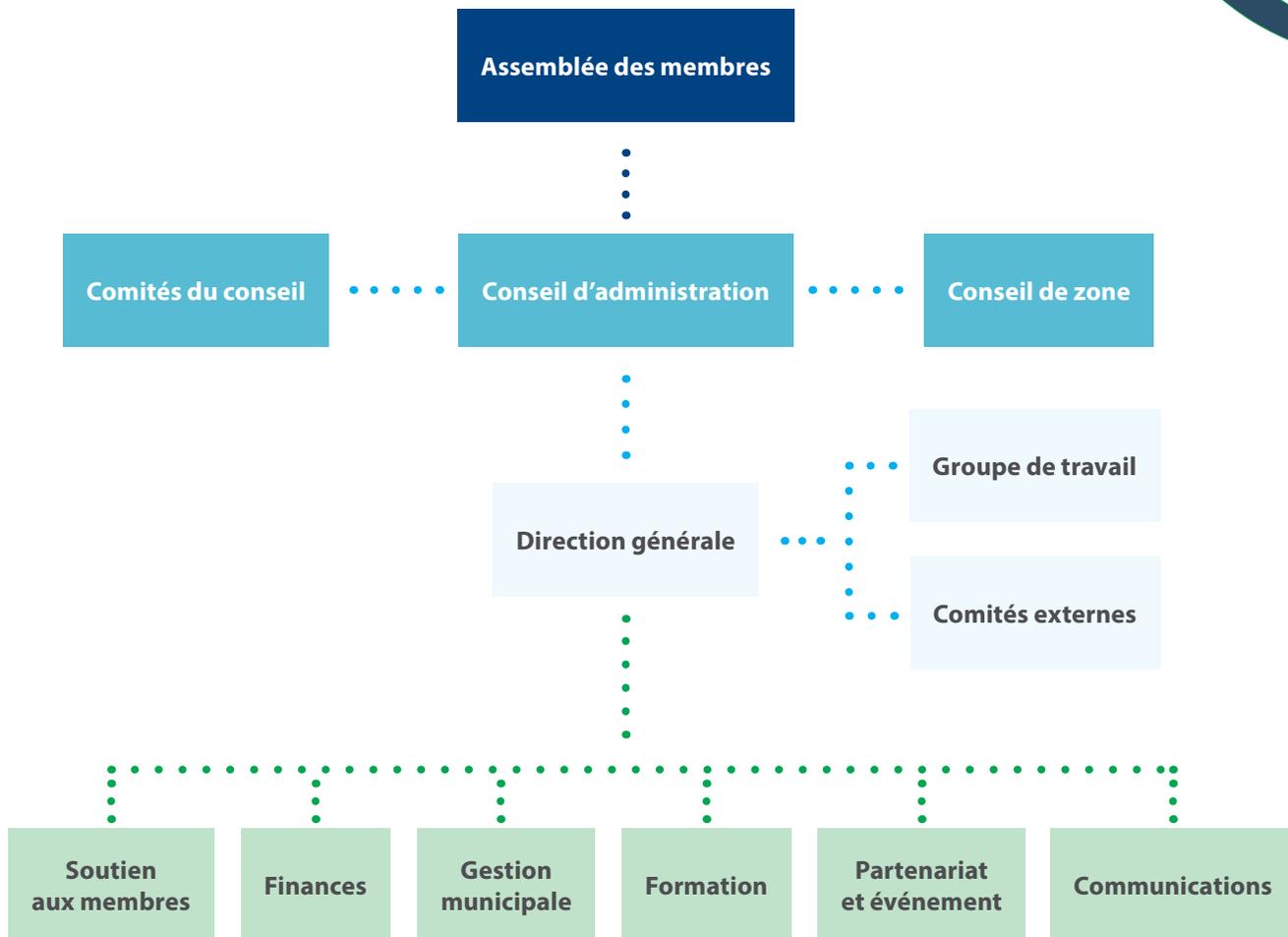


29 %

sont des hommes

Gouvernance

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après.



Permanence de l'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et l'expérience auprès des organismes de services et de représentation. Toute l'équipe est fière de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement pour faciliter votre quotidien.

Marc-André Pâlin, directeur général

Julie Simard, directrice
du développement organisationnel
et des communications

Marie-Ève Bergeron, DMA,
coordonnatrice, gestion municipale
et à la formation

Nancy Carvalho, DMA,
conseillère en gestion municipale

Amélie Fournier, conseillère
en gestion municipale

Carmen McDuff, conseillère
en gestion municipale

Joannie Dallaire, agente à la formation
et aux événements

Thomas Parisée, conseiller aux
partenariats et aux communications

Farré Kondo, technicien à la comptabilité

Marie-Josée Martel, adjointe de direction

Comités internes 2022

Les comités internes de l'Association forment une structure consultative importante qui relève du conseil d'administration. Ils ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil et de proposer des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe trois comités permanents au sein de l'organisation : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité stratégie et le Comité congrès. Pour les autres activités de l'Association qui nécessitent une consultation, comme l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont maintenant créés. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant de l'expérience ou des connaissances en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux de ces groupes permettent la rédaction de rapports servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

Comité de gouvernance et d'éthique

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Annie Bellefleur
Administratrice

Mathieu Rouleau
Administrateur

Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Isabelle Dumont
Administratrice

Comité stratégie

Sophie Antaya
Présidente

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Comité congrès

Annie Lemieux
Membre

Claudie Levasseur
Administratrice

Carolyne Turgeon
Représentante FQM

Anne Turcotte
Membre

Patrick Côté
Administrateur

Mélisa Camiré
Membre

Simon Thériault
Administrateur

Dirigeantes



Sophie Antaya
Présidente



Brigitte Vachon
Vice-présidente



Josée Favreau
Secrétaire-trésorière

Assemblée générale annuelle des membres

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous ses membres réguliers. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées. La tenue de l'AGA est obligatoire et doit se dérouler dans les six premiers mois de l'année.

Elle a eu lieu le jeudi 16 juin 2022, durant le congrès.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des 17 administrateurs de zone en plus de la présidente, de la vice-présidente et de la trésorière.

Administrateurs

1 
Rachel Cossette
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

2 
Anik Morin
Outaouais

3 
Annie Bellefleur
Laurentides

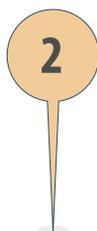
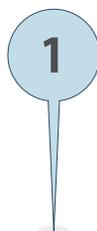
4 
Sébastien Gariépy
Lanaudière

5 
Denis Lévesque
Sud-Ouest-du-Québec

6 
Maxime Dauplaise
Montérégie-Est

7 
Isabelle Dumont
Centre-du-Québec

8 
Sonia Tremblay
L'Estrie





Jolyane Houle
Lotbinière-Appalaches



9



Patrick Côté
Beauce-Côte-Sud

10



Claudie Levasseur
Bas-Saint-Laurent-Ouest

11



Yves Galbrand
Bas-Saint-Laurent

12



Stéphane Cyr
La Gaspésie et les Îles

13



Mathieu Rouleau
Saguenay-Lac-Saint-Jean

14



Marco Langlois, DMA
La Capitale

15



Thomas Gravel
La Mauricie

16



Simon Thériault
La Côte-Nord

17

Une mention spéciale aux administrateurs sortants.

Alain Therrien, DMA Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	Karine Dostie, DMA Bas-Saint-Laurent
Jean-Charles Bellemarre, DMA L'Estrie	Nathalie Vallée La Mauricie



17 zones

couvrant toutes les régions du Québec.

Conseils de zone

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec.

Chaque zone est administrée par un conseil de zone. Le conseil de zone est une instance composée d'un administrateur dûment désigné par les membres de la zone et d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC désigné par les membres de ce territoire. Il peut y avoir désignation de plus d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC au conseil de zone.

Sous réserve des obligations relatives aux élections des membres du conseil de zone, le conseil fixe le nombre exact de représentants par MRC ou regroupement de MRC pour les besoins de leur élection.

Il doit compter au moins quatre (4) membres en incluant l'administrateur de zone. Un membre du conseil de zone doit être un membre régulier de l'Association. Le conseil de zone doit nommer, parmi ses membres, un secrétaire et un trésorier. Une même personne peut cumuler les deux charges.

Le conseil de zone a, en outre, les responsabilités:

- d'organiser le colloque annuel et toutes les autres activités de réseautage;
- de déterminer les besoins et les enjeux des membres de sa zone;
- d'exécuter tout autre mandat requis par le conseil d'administration.

Il représente la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres dans l'Association.

Liste des membres ayant reçu leur certificat en 2022

M. Kamel Boubaker
Notre-Dame-du-Nord

M. Lukas Bouthillier
Venise-en-Québec

M. Mario Briggs
Montebello

M^{me} Sarah Channell
Canton de Gore

M^{me} Stéphanie Clark
Pointe-à-la-Croix

M^{me} Chantal Daigle

M^{me} France Dumont
La Patrie

M^{me} Diane Gagnon
Sainte-Perpétue

M^{me} Martine Lafond
Saint-Pierre-des-Becquets

M. Yvon Marcoux
Sainte-Hénédiène

M. Mark McDuff
Saint-David

M^{me} Caroline Moreau
Saint-Adelphe

M^{me} Annie Morin
Portneuf-sur-Mer

M^{me} Amélie Pageau
Larouche

M. Jean-Philippe Primeau
Bolton-Est

M^{me} Isabelle Robert
Saint-Paul-d'Abbotsford

Depuis le lancement du programme,

150 personnes ont reçu la certification DMA.

Programme de formation et de perfectionnement

Cours de formation en ligne

Depuis 2013, l'ADMQ offre à ses membres son programme de formation en ligne pouvant mener au titre de Directeur municipal agréé (DMA). Cette année, 16 membres ont reçu leur certificat DMA. Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace sont regroupées dans un seul programme afin que les directeurs généraux et greffiers-trésoriers occupent adéquatement leur fonction. À ce jour, l'ADMQ propose l'UNIQUE programme en ligne créé sur mesure pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec.

Excellence en formation 2022

Ce prix est remis à la personne ayant suivi au moins deux cours lors de la dernière année et ayant maintenu la plus haute moyenne. Il a été attribué à Sophie Sirois-Perras, membre formation de l'ADMQ.



Formations

2



formations en salle
(ABC/DG introduction)

3



classes virtuelles

49

formations virtuelles:



1

ABC/DG introduction

2

ABC/DG intermédiaire

1

ABC/DG avancé

42



webinaires dont

6 Rendez-vous techniques

7 séances de travail avec Morency

3 groupes de coaching RH

4 ateliers de discussion avec Lavery

Services aux membres

Soutien et accompagnement des membres

Un programme de soutien technique et professionnel adapté à vos besoins

Le régime est établi selon deux niveaux d'intervention :

- Le premier niveau, soit l'intervention de première ligne, est considéré comme universel, car il est offert à tous les membres réguliers. Il inclut, entre autres, des conseils de base, le partage de modèles, de guides et de fiches pratiques, des conseils stratégiques ainsi que l'orientation du membre vers les services légaux et de soutien appropriés.
- Le deuxième niveau est accessible si le membre s'est prévalu de l'assurance proposée lors de son adhésion à l'Association. Il comprend, par des ressources externes grâce à un programme d'aide aux membres, la consultation juridique liée à un litige avec son employeur, du soutien professionnel et du coaching RH.

Assurances

L'ADMQ fournit à ses membres, à titre privé, une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques et un cautionnement, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires. Voici le détail de chacun de ces volets :

1) **L'assurance pour les frais juridiques** comprend une limite des frais juridiques de 20 000 \$. Les définitions faisant partie du contrat et établissant la portée de la protection se lisent comme suit :

- Travail : « Tout litige opposant l'employé à son employeur concernant les conflits individuels de travail de l'assuré en sa qualité de salarié, à l'exception de ceux qui résultent d'activités syndicales ou professionnelles. »
- Sécurité et revenu : « Tout litige concernant les difficultés de l'assuré à faire valoir ses droits en vertu de régimes publics ou privés visant à remplacer son revenu. » De plus, une sous-limite de 5 000 \$ (incluse à l'intérieur de la limite de 20 000 \$) est disponible pour des frais d'expertises médicales nécessaires afin de documenter la preuve, pour un même événement, dans un dossier de requête ou de défense.

2) **Un programme d'aide aux membres** conçu pour offrir de l'aide professionnelle, en toute **confidentialité**, afin de résoudre des problèmes qui pourraient avoir une incidence sur la santé. Par exemple, ces problèmes peuvent être d'ordre personnel, ou encore liés à des difficultés familiales, au travail ou à de la dépendance.

Ce service de la firme Morneau Shepell, disponible **24 h/24 h et 7 jours sur 7**, comprend des interventions de courtes durées et/ou une orientation vers des services externes, selon la situation. Non seulement il peut être utilisé par **vous**, mais également par un **membre de votre famille immédiate** (conjoint/e et enfants).

De plus, des consultations téléphoniques sont disponibles si vous avez des problèmes légaux ou financiers, ou si vous avez besoin de soutien à l'égard de vos enfants ou de vos parents âgés.

3) **Service de coaching téléphonique aux gestionnaires** : au quotidien, gérer le personnel n'est pas toujours une mince tâche à accomplir. Ce service vous offre un soutien téléphonique professionnel lorsque vous vivez des difficultés de gestion de personnel qui ont pour conséquence la détérioration du milieu de travail.

Publications



Le magazine *Scribe*

Le magazine *Scribe* est la source d'information par excellence des directeurs municipaux du Québec. Il est distribué quatre fois par année (février, mai, septembre et novembre) de manière électronique aux gestionnaires municipaux (membres et non-membres), aux maires et aux partenaires de l'ADMQ.

Bulletin juridique *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois, le bulletin juridique *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il traite des derniers développements en matière de lois, de règlements et de procédures se rapportant au monde municipal.



Bulletin *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres cinq fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité.

Infolettre de l'ADMQ

Les infolettres sont envoyées sporadiquement aux membres. Elles leur donnent rapidement l'information dont ils ont besoin concernant les dossiers d'actualité. De plus, chaque mois, une infolettre leur est transmise pour présenter les diverses formations programmées et une autre pour les informer des outils disponibles dans la bibliothèque virtuelle, tels que des fiches pratiques, des guides, des modèles, etc.



Médias sociaux

L'ADMQ est présente sur Facebook et LinkedIn. De plus, un groupe privé en gestion municipale est accessible pour les membres réguliers afin de faciliter le partage d'informations.

Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que des outils pratiques et l'offre de formation.



Congrès annuel

Le congrès était de retour au Centre des congrès de Québec les 15, 16 et 17 juin 2022 sous le thème « PRÉSENT ». Le plus grand rassemblement de directeurs généraux municipaux du Québec est devenu un événement incontournable pour de nombreux membres de l'ADMQ. En plus d'offrir un vaste choix d'activités de formation entourant la triple fonction de directeur général, greffier et trésorier, il propose une programmation riche composée de conférences et de moments dédiés au réseautage. Une occasion unique de partager ses astuces et ses bons coups entre collègues!

Durant ces trois jours, les congressistes sont invités à rencontrer de nombreux professionnels du milieu lors du Salon des Partenaires présenté par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)*. Avec près de 100 exposants proposant des services et des produits destinés aux municipalités, il s'agit d'un rendez-vous pour tous les acteurs municipaux.



Les prix Mérites ADMQ

Les prix Mérites ADMQ sont décernés dans le cadre du congrès annuel à des membres qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions de directeur général et greffier-trésorier. Ils visent à faire rayonner les initiatives et à souligner l'excellence des membres de l'ADMQ en reconnaissant leurs réalisations dignes de mention et leur professionnalisme en gestion municipale. Les prix Mérites ADMQ sont ainsi une reconnaissance non seulement de la qualité du travail bien fait, mais également du contexte singulier dans lequel s'est effectué le projet, l'activité ou la réalisation porté à l'attention du jury.

Essentiellement, les prix Mérites ADMQ visent à rendre hommage aux membres qui se sont distingués par leur contribution, leur engagement, leur implication, leur sens de l'innovation ou leur capacité à concevoir et à mettre en place des solutions ou à mener à bien des projets d'importance répondant à des besoins spécifiques ou à des situations particulières de la municipalité, et ce, à titre de professionnels de la gestion municipale.

Madame Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, a été récompensée pour son travail dans le cadre des réalisations de travaux de protection du littoral afin de contrer l'érosion des berges. Elle a mené à bien ce projet pour améliorer la situation des citoyens concernés, protéger les bâtiments et les infrastructures municipales et diminuer les pertes de terrain.

Madame Julie Boyer, directrice générale, et monsieur Dominique Aubry, directeur général adjoint de la Municipalité de Canton de Gore, ont reçu le prix Mérites pour leur travail dans le cadre de la création du Parc Nature du Lac Beattie. Les deux candidats se sont donnés corps et âme à la réalisation de ce parc, passant même de nombreuses fins de semaine à baliser les pistes eux-mêmes et à organiser des événements et des randonnées. Ils ont également entamé la démarche d'accréditation pour que cet espace devienne un parc régional.



*Depuis devenu le Fonds d'assurance des municipalités du Québec



Prix Relève municipale

Grâce au soutien de Desjardins, une reconnaissance pour la nouvelle génération de gestionnaires municipaux a vu le jour. Le prix « Relève municipale » permet de souligner le travail d'un membre ayant moins de trois années d'expérience à titre de gestionnaire municipal. Le prix a été décerné à M^e François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie. Il a su rapidement rallier l'ensemble de l'équipe municipale en appliquant une gestion réfléchie centrée sur l'intérêt collectif tout en intégrant l'efficacité et l'agilité plutôt typiques du secteur privé. Il a mis à profit son expérience juridique et sa motivation afin de trouver des solutions novatrices, abordables et légales, et de réaliser les visées du conseil.

Prix Renée-Vaudreuil

Le prix Hommage Renée-Vaudreuil est décerné par le conseil d'administration de l'ADMQ à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du domaine municipal. Le conseil d'administration a décidé de ne pas remettre ce prix cette année.

Engagement municipal

L'ADMQ souligne au cours d'une cérémonie, lors de son congrès, le nombre d'années d'engagement dans le domaine municipal de ses membres réguliers qui ont 20, 25, 30 et 35 ans de service.

En 2022, 75 gestionnaires municipaux ont été honorés pour leur engagement municipal.



20 ans de service



30 ans de service



25 ans de service



35 ans de service

COLLOQUE DE ZONE

PRÉSENTÉ PAR  ENTREPRISES
SOURGET

Dès septembre, les conseils de zone ont présenté leurs colloques. Ces moments sont importants pour les membres, car ils leur permettent d'accéder à différentes formations en plus de susciter des échanges constructifs sur des situations vécues dans les municipalités. Sans oublier la possibilité de faire du réseautage.

**Abitibi-Témiscamingue-
Nord-du-Québec**
15 et 16 septembre

Outaouais
15 septembre

Laurentides
13 et 14 octobre

Lanaudière
29 septembre

Sud-Ouest-du-Québec
13 octobre

Montérégie-Est
8 septembre

Centre-du-Québec
15 septembre

L'Estrie
15 septembre

Lotbinière-Appalaches
15 septembre

Beauce-Côte-Sud
14 et 15 septembre

Bas-Saint-Laurent-Ouest
15 septembre

Bas-Saint-Laurent
14 septembre

La Gaspésie et les Îles
21 et 22 septembre

Saguenay-Lac-Saint-Jean
15 septembre

La Capitale
14 et 15 septembre

La Mauricie
30 septembre

La Côte-Nord
31 août et 1^{er} septembre

Activités de représentation

Comités permanents	Organisation
Comité assurance collective ADMQ/FQM	FQM
Commission Congrès	FQM
Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement	FQM
Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles	FQM
Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information	FQM
Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie	FQM
Commission permanente sur les enjeux urbains	FQM
Commission permanente du territoire	FQM
Comité des jeunes élus-es municipaux	FQM
Commission permanente de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques	FQM
Commission permanente de l'économie, de la main-d'œuvre, de l'immigration et de la fiscalité	FQM
Regroupement des communautés forestières	FQM
Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme	FQM
Comité consultatif sur les finances municipales	MAMH
Comité de suivi sur la stratégie nationale d'économie d'eau potable	MAMH
Comité permanent de liaison environnement-municipalités (COPLEM) technique	MELCC
Régime de retraite des employés municipaux	RREMQ
Table transport-municipalités	MTQ

Groupes de travail	Organisation
BAnQ	BAnQ
Manuel de conception des réseaux d'eau potable – 3660-001	BNQ
Manuel de conception des réseaux d'égout pluvial et sanitaire – 3660-004	BNQ
Comité consultatif politique nationale d'architecture et aménagement du territoire	MAMH
Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats	MAMH
Comité technique # 2 sur les appels d'offres publics	MAMH
Comité technique # 3 sur le suivi des contrats	MAMH
Groupe de travail sur la présentation de l'information financière	MAMH
Comité de travail sur la valorisation de la fonction de DG	MAMH/ Associations municipales
Groupe de travail sur les technologies d'assainissement des eaux usées	MELCC
Consultation sur un projet de programme de financement sur les ouvrages de protection contre les inondations	MELCC
Comité consultatif en sécurité incendie	MSP
Comité consultatif en sécurité civile	MSP
Comité de la relève municipale	Associations municipales



ADMQ | Association des
directeurs municipaux
du Québec

400, boulevard Jean Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

418 647-4518
reception@adm.qc.ca

adm.qc.ca

